



19 et 20 octobre 2023

Congrès d'Olivet

Projet de Résolution 2023

Orléans-Tours



Préambule

La résolution du Sgen-CFDT Orléans-Tours, adoptée lors du Congrès d'Olivet des 19-20 octobre 2023, valable pour la prochaine mandature, intervient dans un **contexte de renouvellement militant**, mais aussi en lien avec une actualité sociale riche de revendications.

Elle s'inscrit avant tout dans le cadre de la résolution du Sgen-CFDT, adoptée lors du Congrès de Dijon de 2020, et de celle de la CFDT, adoptée lors du Congrès de Lyon en 2022.

1 – Contexte sociétal

La société française est marquée depuis plusieurs années par des **crises à répétition**, tant au niveau sanitaire que social et politique. Les différents mouvements citoyens, parfois violents, la montée en puissance de l'extrême droite, mais aussi début 2023, le mouvement massif contre la « réforme » des retraites à 64 ans, agitent notre démocratie. Cependant le gouvernement qui n'a pas souhaité **écouter l'expression de la démocratie sociale**, s'est enfermé dans des solutions non négociées, ce qui profite aux extrêmes.

Pour autant, ce mouvement a été une opportunité pour la CFDT de valoriser sa place de syndicat réformiste. **1^{er} syndicat de France**, la CFDT bénéficie désormais d'une image très positive dans l'opinion, entraînant une croissance non négligeable des adhésions : Le Sgen-CFDT doit faire fructifier cette image pour **faire progresser ses idées** auprès de nos employeurs et des acteurs politiques locaux. Il doit étendre son influence auprès des collègues et dans les instances.

2 – Contexte professionnel

Le contexte propre à nos champs de syndicalisation contient également d'importantes sources d'inquiétude. Les décisions et **prises de positions présidentielle** ou gouvernementale provoquent souvent la stupeur. Les multiples dysfonctionnements de l'Éducation Nationale nécessitent des réponses souvent complexes à construire, mais ce n'est pas ce que les déclarations du gouvernement insinuent auprès des Français. La **crise d'attractivité**, liée à une rémunération insuffisante et une charge de travail de plus en plus lourde et non reconnue, est démontrée chaque année par les résultats aux concours de recrutement.

La **rémunération des enseignant-es**, en déclin massif depuis plusieurs décennies, est désormais clairement insuffisante au regard des comparaisons possibles au sein de l'OCDE, a fortiori dans le cadre d'une forte inflation. Mais la seule réponse du pouvoir est la reprise de l'antienne « *travailler plus pour gagner plus* », en total décalage avec la réalité de **tous nos métiers** en 2023. S'ajoute à cela la mise en œuvre de l'ambitieux projet de **l'école inclusive**, qui pâtit d'un manque cruel de moyens humains et financiers et d'une organisation défailante.

3 – Contexte régional

Pour le **Sgen-CFDT Orléans-Tours**, cette période délicate au niveau national est vécue comme celle d'un renouvellement. Notre syndicat a enregistré de **nombreuses adhésions** depuis plusieurs années et compte désormais plus de 650 adhérent-es à jour de cotisation : cette **dynamique positive** repose en particulier sur une équipe militante renouvelée, qui a à cœur de poursuivre le travail entrepris.

Toutefois cette belle progression ne s'est pas traduite par des résultats conformes à nos attentes lors des **élections professionnelles de décembre 2022** : en effet, le nombre de voix récolté a été décevant. Il est particulièrement regrettable que notre syndicat ne soit pas représenté au CSA académique.

Il s'agit donc de réfléchir à faire fructifier le dynamisme de l'équipe militante et la progression des adhésions, notamment dans la perspective des prochaines élections professionnelles en 2026.

Cela passe notamment par faire vivre un **syndicalisme d'adhérentes et d'adhérents**, un **syndicalisme de proximité** partout dans notre région.

Enfin, le Sgen-CFDT Orléans-Tours doit savoir s'adapter mais aussi être force de proposition dans le cadre des transitions actuelles et à venir, notamment ce qui touche au **changement climatique** et à la **transition numérique**.

PARTIE 1

Les priorités du mandat

La présente résolution, témoin du renouvellement du syndicat - comme les nouveaux statuts - propose une **priorisation des objectifs à réaliser** dans cette mandature, afin de continuer le développement, de fidéliser les adhérentes et adhérents, d'étoffer l'équipe militante pour mieux accompagner les personnels et **donner envie de voter Sgen-CFDT en 2026 !**

1

Agir pour les adhérentes et adhérents

Le syndicat informe régulièrement ses adhérentes et adhérents par *infolettres*, heures d'information syndicale, webinaires, réunions spécifiques sur les sujets d'actualité revendicative ou concernant les différentes catégories de personnels.

Le syndicat accompagne ses adhérentes et adhérents pour les informer, les conseiller sur leur déroulement de carrière, leurs questions juridiques, leurs possibilités de mobilité interne, pour les accompagner lors d'une rupture conventionnelle, etc...

Le syndicat propose des formations à ses adhérentes et adhérents pour les rendre actrices et acteurs sur leur lieu de travail, notamment la formation « *Bienvenue au SGEN* » proposée chaque année aux nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, ainsi que d'autres formations qui sont à construire.



Donner envie de ...

2

Agir pour les militantes et militants

Le syndicat s'active à **étoffer et renouveler l'équipe militante**. Il construit des collectifs pour permettre aux militantes et militants de s'investir dans la vie du syndicat.

Le syndicat accompagne et forme

- Les militantes et militants **chargés de missions** aux responsabilités et aux nouveaux outils (outil de gestion *Oscar*, *Canva*, *Wordpress*, site militant...)
- Les membres du **conseil syndical** et de la **commission exécutive**, les personnes **mandatées ou élues**.

Dans cette optique, le syndicat s'appuie sur l'offre de formation de la fédération et de l'union régionale interprofessionnelle.

3

Agir localement pour les personnels

Le syndicat s'adresse à **tous les personnels**, pour que chacune et chacun ait accès à l'information qui le concerne, en s'appuyant en particulier sur :

- Le réseau de **correspondants d'établissement** qui doivent être sollicités régulièrement pour alimenter le panneau d'affichage syndical, transmettre l'information, recueillir les questions et les préoccupations de leurs collègues de travail ;
- Les **sections syndicales de proximité**, fortes de leur part d'autonomie, assurent une visibilité et une présence locale ;
- Des lettres d'information numériques (**infolettres**) régulières ;
- Un **site internet** mis à jour régulièrement.

... voter Sgen-CFDT ! >>>

Une **meilleure organisation** du maillage militant permettra un accompagnement plus personnalisé de toutes et tous et contribuera à leur **fidélisation** et au **développement**.

Le syndicat mettra en œuvre ses compétences dans le cadre d'**actions collectives** menées à l'échelle d'une section, de catégories de personnel et de l'académie.

PARTIE 2

Un fonctionnement du syndicat repensé pour nos priorités

1

Une structure du syndicat renouvelée

Le congrès 2023 a modifié les statuts du syndicat pour en améliorer la démocratie interne :

- **Au congrès**, chaque adhérent·e a désormais une voix délibérative, ce qui lui permet de participer de façon directe aux grandes orientations du syndicat et d'élire le conseil syndical. Cette nouvelle modalité de participation plus directe permettra une **plus grande participation de chacune et chacun à la vie du syndicat**.
- Le **conseil syndical** est élargi, de façon à **améliorer la représentativité** des personnels de nos champs professionnels. Ainsi cette instance de contrôle et de pilotage politique du syndicat sera plus adaptée à la diversité des profils des adhérent·es de nos champs professionnels. Ce conseil syndical élargi, se réunira moins souvent pour permettre à des adhérentes et adhérents non déchargés d'y participer.

Les structures départementales deviennent des **délégations départementales**, relais du conseil syndical. Cette structure allégée permettra une meilleure mutualisation et coordination des forces militantes, au bénéfice d'un **travail de terrain tourné vers les adhérentes et adhérents**.

Des **sections renouvelées** sont créées : chaque adhérente et adhérent, même isolé, doit appartenir au collectif syndical le plus adapté à sa situation ; ils et elles seront ainsi au cœur des décisions du syndicat. Ces sections constituées idéalement **au plus près des lieux de travail**, peuvent prendre des formes et des périmètres divers, mais permettront de faire vivre le **syndicalisme général**.

2

Une équipe militante tournée vers l'accompagnement individuel et collectif

Le travail du syndicat est réorganisé en **secteurs professionnels** (1^{er} degré, 2nd degré, Administratifs...) et en **secteurs politiques** (développement, organisation, formation...) avec pour objectifs de :

- Dégager du temps militant efficace pour **mieux accompagner les adhérent·es et les collectifs de travail** : le travail des militant·es chargés de mission est ainsi coordonné au niveau académique pour permettre un maillage territorial renforcé, sans doublon et sans « *trou dans la raquette* ».
- **Mieux répondre à la diversité des besoins des adhérent·es**, en faisant intervenir des militant·es spécialistes dans certains dossiers ou missions.
- **Trouver facilement des ressources** auprès des autres structures CFTD (autres syndicats Sgen-CFTD, fédération, URI, confédération...).

Durant les 4 prochaines années, le syndicat s'attachera plus particulièrement à prioriser dans le travail militant : L'accompagnement des entrants dans le métier ; L'accompagnement des AED et des AESH.

La **redéfinition des sections** permettra de conforter l'accompagnement des collectifs forts par le syndicat, tout en laissant au quotidien une **marge d'autonomie plus importante** aux membres de la section.

Ces sections ancrées sur le lieu de travail ou un territoire, accompagnées par le syndicat mais pilotées par des militant·es de terrain, seront **plus adaptées et plus réactives aux diverses actualités qui percutent les personnels**.

3

Un syndicat concerné par les transitions

Le syndicat cherchera un fonctionnement plus adapté aux **transitions écologique et numérique** ; en particulier la charte financière, le règlement intérieur et le matériel utilisé seront réfléchis dans ce cadre.

CONCLUSION

Le congrès du Sgen-CFTD Orléans-Tours mandate le Conseil Syndical nouvellement élu pour mettre en œuvre ces priorités et, par ailleurs, pour **définir des revendications spécifiques à l'académie**, en consultant et en informant régulièrement les adhérentes et adhérents pour rester au plus près de leurs préoccupations. Il s'agira d'**obtenir une meilleure visibilité et de meilleurs résultats aux élections professionnelles en 2026**.